

## Parcourez les sentiers yvelinois tout en préservant la biodiversité ! Téléchargez le Guide des bonnes pratiques !

*Le département des Yvelines regorge d'espaces naturels. Pour profiter de ces forêts, de ces étangs, de ces parcs, tout en préservant la biodiversité, téléchargez le Guide des bonnes pratiques que le Département vient d'éditer.*

Avec ce [Guide des bonnes pratiques](#), les Espaces Naturels Départementaux n'auront plus de secret pour vous. Vous y apprendrez, comment, en suivant de simples recommandations, il est possible de participer à la préservation de la biodiversité. Pourquoi il ne faut pas sortir des sentiers balisés ? Pourquoi nous ne devons surtout pas nourrir les animaux sauvages ? Quelles règles respecter pour être un cueilleur raisonnable ?

Que vous soyez promeneur, cycliste, cavalier... vous trouverez dans ce guide des informations utiles pour bien profiter des 2800 ha d'espaces naturels gérés par le Département des Yvelines. Et si vous ne savez pas par quel site commencer, n'hésitez pas à consulter la [Carte interactive des ENS](#). Vous y trouverez une première sélection de 18 sites à découvrir. Parmi eux, la forêt de Méridon que le Département a récemment équipée d'un parcours intitulé [« Conte de Mélida – L'esprit de la forêt »](#), à découvrir en famille.

Le Département des Yvelines mène depuis plus de 30 ans de nombreuses actions de préservation et de valorisation des espaces naturels : acquisition de terrains ; préservation des milieux, des paysages et des espèces ; aménagement et valorisation des sites pour les usagers ; sensibilisation des publics.

Il a récemment créé le plus grand parc écologique et environnemental des Yvelines, le Parc départemental du Peuple de l'herbe à Carrières-sous-Poissy. Cet espace de 113 ha concilie préservation de la nature et ouverture au public dans un territoire très urbanisé, la Boucle de Chanteloup.